W Je viens voir mon filsde 5 ans toutes les deux semaines à l'Espace Rencontre. En attendant le jugement, cela me permet de reprendre contact avec mon fils que je n'avais pas vu depuis presque un an. A l'Espace Rencontre, il y a beaucoup de jeux que nous découvrons ensemble. nous partageons de bons moments. Alain - 25 ans

J'aime aller ici parce que ça me permet d'avoir une relation avec ma mère, même si je me sens un peu surveillée... Lisa - 13 ans

W Je trouve ce lieu rassurant dans le sens où je sais que ma fille recommence des visites avec son père dans un cadre sécurisé et qu'elle y est protégée. Sandrine - 38 ans

Lieu de transition

Co tencontre... Intervention limitée dans le temps. L'objectif est de rétablir la relation hors du lieu. Elles se déroulent dans un espace collectif.

Impartialité / confidentialité

L'Espace Rencontre intervient pour l'un et l'autre parent, dans l'intérêt de l'enfant.

Professionnalisme

Soutien à la parentalité, compétences dans le champ des relations familiales.

Responsabilité des parents

L'Espace Rencontre ne se substitue pas aux parents dans l'exercice de l'autorité parentale.

Lieu autonome

Lieu indépendant de toute institution.



>>

Un réseau au service de la parentalité...

Les Espaces Rencontre font partie du d'Ecoute. Réseau d'Appui d'Accompagnement des Parents de l'Aude qui aide à construire une culture commune du soutien à la fonction parentale et agit concrètement auprès des familles.

Les services conventionnés bénéficient du soutien financier de la Caf, du Conseil Général, de la DDCSPP, de la Cour d'Appel, de la Msa et de la Caisse Maritime des Allocations Familiales.

Les Espaces Rencontre sont à votre disposition, n'hésitez pas à les contacter!

CARCASSONNE

KYATIS-

48, rue Jean Bringer - 11000 CARCASSONNE Tél: 09 51 04 61 31 / mail: kyatis11@gmail.com

NARBONNE

CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)

Maison de la Famille «Villa en équipe» 3. boulevard 1848 - 11100 NARBONNE Tél: 04 68 33 17 38 / mail: epm@cidff.fr

Les Espaces Rencontre



Directrice de la publication : Elise Palus - Caf de l'Aude - 18 av des Berges de l'Aude - 11872 Carcassonne Crédits photos Fotolia - Mài 13/07/2021

Des Espaces Rencontre pour qui?

Mon
fils ne veut
plus voir sa mère:
il refuse les week-end
c'hez elle...
Comment faire

Je
suis séparé de ma
femme, je ne peux pas
accueillir mes enfants chez
moi ; pour maintenir le lien, le
juge a décidé que je pourrai
les rencontrer dans un
lieu neutre.

Je
ne vois plus
mes entants
depuis 2 ans, je
veux les revoir mais
j'appréhende les
nethouvailles.

Je ne
vois plus mes
entants depuis plusieurs
mois à cause de graves
problèmes de sante, nous
persons avec mon ex-conjointe
qu'une reprise de contact
accompagnée par
des professionnels
serait plus
adaptée.

Je viens de quitter le domicile conjugal, j'ai peur de mon mari. J'ai saisi le Juge aux Affaires Jamiliales mars en attendant comment faire pour que les enfants voient leur père?



Je suis
en conflit avec mon
fils. Le Juge aux
Affaines Familiales a
décidé que dans un premien temps
je pounnai nencontren mes
petits-enfants
à l'Espace Kencontre.



Pourquoi ?

- . Au nom du droit fondamental de l'enfant d'avoir accès à ses parents (accord du 20 novembre 1989 - convention de l'ONU pour les droits de l'enfant).
- . Au nom de l'exercice conjoint de l'autorité parentale «chacun des pères et mères doit maintenir des relations personnelles avec l'enfant et respecter les liens de celui-ci avec l'autre parent».

A quoi ça sert?

- A préserver et maintenir les relations personnelles de l'enfant avec un parent
 A protéger l'enfant du conflit
- . A faire évoluer les relations afin qu'elles puissent exister hors du lieu grâce à un accompagnement spécialisé.

Quand?

- . Sur demande spontanée des parents ou grands parents
- Par décision du juge qui ordonne l'échange de l'enfant ou l'exercice du droit de visite dans le lieu.

Qui sont les intervenants?

 Des professionnels qualifiés,
 formés dans le domaine de la psychologie, du droit et du social,

ils observent une stricte confidentialité

dentialité

et impartialité

vis-à-vis des situations.



Comment ça se passe?

Entretien individuel

avec chacun des parents et l'(es) enfant(s)

. C'est un moment privilégié au cours duquel chacun peut s'exprimer sur la situation, poser des questions et faire part de ses inquiétudes.

Les personnes se familiarisent avec le lieu et son fonctionnement.

- . C'est un temps où la durée et la fréquence des rencontres vont être fixées :
- soit de façon adaptée et négociée en cas de démarche volontaire des parents.
- soit conformément à la décision du juge.

Les rencontres

Les rencontres ont un carractère temporaire, transitoire. Elles s'inscrivent dans un travail d'accompagnement afin que les relations entre l'enfant et le parent non hébegeant évoluent vers des rencontres sans

IMPORTANT!

intermédiaires.

L'Espace Rencontre ne se substitue pas aux parents dans l'exercice de leur autorité parentale. Lorsqu'ils sont dans l'Espace Rencontre, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.

Participation financière

